

# Responsable Qualité - Évaluation

## du secteur social et médico-social

Certifié(e) AFNOR Certification

La formation Responsable Qualité - Évaluation du secteur social et médico-social a pour objectif d'apporter aux participants les compétences nécessaires pour préparer un établissement à ses évaluations internes ou externes et de mettre en œuvre les préconisations découlant des évaluations externes.



<b>Prochain démarrage :</b>	<b>Promotion RQE21 : 05 octobre 2023</b>
<b>Modalités :</b>	100% en téléprésentiel
<b>Prérequis :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (nomenclature 2019) inclus et justifier d'une expérience de 3 ans dans le secteur social ou médico-social ou dans le management de la qualité, acquise au cours des 5 dernières années.</li> <li>● Être titulaire d'un niveau 5 (nomenclature 2019) ou supérieur et justifier d'une expérience de 1 an dans le secteur social ou médico-social ou dans le management de la qualité, acquise au cours des 5 dernières années.</li> </ul>
<b>Durée du dispositif :</b>	56 heures soit 8 jours organisés en 8 regroupements de 1 journée.
<b>Niveau de sortie :</b>	Sans niveau spécifique.

## Objectifs & Compétences visées

Le dispositif « Responsable Qualité - Evaluation » permet de former les personnes qui vont être chargées de la mise en œuvre de la politique qualité et de l'amélioration continue dans les établissements sociaux, médico-sociaux et de santé en les dotant des connaissances et des méthodologies pour :

- acquérir l'expertise pour préparer un établissement à l'auto-évaluation en interne et à l'évaluation prévue au premier alinéa de l'article L 312-8 du Code de l'Action Sociale et des familles,
- mettre en œuvre l'auto-évaluation de la qualité dans un établissement social ou médico-social,
- maîtriser les outils de la démarche d'amélioration continue,
- manager la démarche d'amélioration continue dans un établissement social ou médico-social.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Piloter la démarche qualité,
- Préparer l'évaluation prévue au premier alinéa de l'article L 312-8 du CASF,
- Réaliser l'auto-évaluation d'un établissement social ou médico-social,
- Conduire la démarche d'amélioration continue d'un établissement social ou médico-social.

## Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

## Coût de la formation et financement

**Tarifs et informations complémentaires** concernant la formation « Responsable Qualité - Évaluation du secteur social et médico-social » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



### Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

### Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

## Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Responsable Qualité - Évaluation du secteur social et médico-social" calculés depuis 2017.

Mise à jour : 10/03/22

